



## Suite à un congé parental remplacement proposé

Par **vanes33**, le **12/01/2010** à **08:25**

Bonjour,

mon employeur, suite à mon congé parental, n'a pas voulu me réintégrer à mon ancien poste (en cdi), le poste étant occupé, je devais reprendre déjà depuis deux mois et mon fixe m'est versé en attendant une proposition, il me propose alors de faire un remplacement sur un poste similaire faute de mieux.

Ma société a-t-elle le droit de me proposer ce remplacement ?  
j'étais avant sur un poste fixe.

Merci pour votre aide